



## Communiqué de presse

Nouveau bâtiment de la gare de Bulle

### Le concours est lancé

**Le projet du nouveau bâtiment de la gare de Bulle, situé entre les voies de la nouvelle gare et la rue Albert Rieter, ainsi que l'aménagement de la nouvelle place de gare, se concrétisent. Le concours, soumis aux règles des marchés publics, a été lancé vendredi 17 mars 2017. Cette publication dans la Feuille Officielle et dans le Système d'information sur les marchés publics (SIMAP) vise à attirer des entreprises totales, assumant à la fois les études et la réalisation du projet. Ce dernier est estimé à 100 millions de francs, sans les espaces publics.**

Le nouveau bâtiment de gare de Bulle, ses aménagements extérieurs ainsi que la nouvelle place de gare franchissent une nouvelle étape sur la voie de leur réalisation. Vendredi 17 mars 2017, le concours a été lancé via une publication dans SIMAP et une parution dans le Feuille Officielle. Il s'agit pour les Transports publics fribourgeois (TPF) d'attirer des entreprises dites « totales », dont les compétences couvrent à la fois les études et la réalisation de l'ensemble des prestations liées au projet, lequel est devisé à 100 millions de francs, hors aménagements des espaces publics adjacents.

Le bâtiment de la nouvelle gare prendra place entre la rue Albert Rieter, et la future voie 1 de la nouvelle gare ferroviaire. D'une surface de plancher totale d'environ 25'000 m<sup>2</sup>, il abritera près de 10'000 m<sup>2</sup> carrés de surfaces commerciales et 2'500 m<sup>2</sup> d'activités. Des contacts sont d'ores-et-déjà en cours pour identifier les futurs partenaires commerciaux des TPF. Cette affectation mixte dynamisera le quartier et ses espaces publics.

#### Une sélection en trois phases

Concrètement, la sélection des entreprises totales se déroulera en trois tours. Le premier, celui d'appel à candidatures, sera une présélection sur dossier. Il se terminera début mai avec la sélection au maximum de huit entreprises. Ces dernières seront ensuite évaluées, à la fin du deuxième tour, sur la base du projet qu'elles développeront de mai à septembre. Le jury du concours en retiendra au maximum trois pour la dernière étape. Enfin, le troisième tour consacrera l'entreprise lauréate en février 2018.

Le jury du concours sera composé de spécialistes architectes, urbanistes, ingénieurs, et économistes. Il sera placé sous la présidence de M. Bruno Marchand, professeur d'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

Les projets des entreprises retenues pour la phase finale seront également présentés lors du Comptoir gruérien du 27 octobre au 5 novembre 2017, sur le stand des TPF, période durant laquelle le public pourra exprimer ses préférences.

Fribourg, le 17 mars 2017.

***Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA est un groupe de 4 sociétés, actif dans le transport public, l'infrastructure ferroviaire et l'immobilier. Le groupe emploie près de 850 personnes. Son siège social est basé à Fribourg.***